BONDERITE M-ED 12003

Nom actuel ALMECO COLOR S

Mars 2015

ADDITIF AUX BAINS DE COLORATION ELECTROLYTIQUE DE L'ALUMINIUM ANODISE

Domaine d'application :

BONDERITE M-ED 12003 est un additif spécialement formulé pour améliorer la stabilité et augmenter le pouvoir de pénétration des bains de coloration électrolytique de l'aluminium anodisé à base d'étain (II).

Caractéristiques :

Aspect : solution claire, de couleur rouge / violet
densité : environ 1210 kg/m^3
pH d'une solution à 10 g/L : environ 2,4
Solubilité dans l'eau : en toutes proportions

Mode d'utilisation:

Les paramètres optimaux de fonctionnement des bains de coloration électrolytique à base d'étain (II) sont les suivants :

Etain :	8 à 10 g/L
Acide sulfurique :	18 à 22 g/L
BONDERITE M-ED 12003 :	20 à 25 g/L
Température :	18 à 24°C
Temps de contact :	30 s à 15 mn

selon la teinte claire ou foncée.

Ces concentrations doivent être contrôlées régulièrement.

Méthode d'analyse :

1) Dosage de l'étain

Dans un erlenmeyer de 300 mL, introduire environ 100 mL d'eau distillée.
Ajouter :
- 5 mL d'acide chlorhydrique à 33 %
- 50 mL de solution d'iode 0,1 N (à la pipette)
- 25 mL d'échantillon de bain (à la pipette)
- 2 mL d'empois d'amidon

Titrer avec une solution de thiosulfate de sodium 0,1 N jusqu'à ce que la couleur bleue disparaisse.
Soit V mL versés.
Volume de solution d'iode utilisé pour l'oxydation de l'étain : V_1= (50 - V)

Calcul :
Concentration en étain (en g/L) = V_1 x 0,238

2) Dosage de BONDERITE M-ED 12003

Dans une fiole jaugée de 500 mL, introduire 30 mL d'acide sulfurique à 25 %.
Prélever 25 mL de bain et les introduire dans la fiole jaugée.
Ajouter environ 200 mL d'eau distillée.
Placer un aimant magnétique dans la fiole, puis ajouter 0,2 g de carbonate de calcium.
Fermer la fiole avec un bouchon en caoutchouc comportant deux trous.
Au travers d'un trou, introduire l'électrode d'un potentiomètre.
Dans le second trou, insérer le bas de la burette graduée, contenant une solution de bichromate de potassium 0,1 N.
Sous agitation, procéder au titrage, en surveillant l'évolution du potentiel (en mV).
Près du point d'équivalence, procéder à des ajouts n'excédant pas 0,5 mL.

Saphonyx

Reporter sur un graphe, les valeurs du potentiel en fonction du volume de solution de titrage versé, et déterminer ainsi le point d'équivalence V_2.

Calcul : Retirer du volume V_2 de bichromate de potassium 0,1 N versé, le volume V_1 de solution d'iode 0,1 N versé pour la détermination de la concentration en étain.

Concentration :
BONDERITE M-ED 12003 (g/L) = (V_2 - V_1) x 4,24

3) Dosage de l'acide sulfurique
Prélever 50 mL de bain et les introduire dans un bécher.
Ajouter environ 20 mL d'eau distillée.
Placer l'électrode du pH-mètre dans la solution et mettre sous agitation.
Titrer avec une solution de soude caustique N jusqu'à l'obtention de pH 2,10.

Soit V_3 mL versés.

Concentration :
Acide sulfurique (en g/L) = V_3 x 1,1

Nota : Pour plus de précisions, consulter la fiche de données de sécurité.

ADDITIONAL INFORMATION
Clause de non-responsabilité
Note :

L'information fournie dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. Le produit est susceptible de présenter différentes variétés d'application ainsi que des modalités différentes d'application et de fonctionnement dans votre environnement qui échappent à notre contrôle. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Belgium NV, Henkel Electronic Materials NV, Henkel Nederland BV, Henkel Technologies France SAS and Henkel France SA, veuillez noter, en complément, que : Dans le cas où la responsabilité de Henkel serait néanmoins engagée sur quelque fondement juridique que ce soit, cette responsabilité ne pourra en aucun cas être supérieure au montant de la livraison concernée.

Pour des produits livrés par Henkel Colombiana, S.A.S. l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
L'information fournier dans cette Fiche Technique (FT) y compris les recommandations d'utilisation et d'application du produit est basée sur notre connaissance et notre expérience de ce produit à la date d'établissement de cette FT. En conséquence, Henkel n'est pas responsable ni de l'adéquation de notre produit aux procédés de production et aux conditions dans lesquelles vous l'utilisez ni des applications et résultats attendus. Nous recommandons fortement que vous pratiquiez vos propres vérifications et essais préalables pour confirmer une telle adéquation de notre produit.
Toute responsabilité au regard de l'information contenue dans la Fiche Technique (FT) ou toute autre recommandation écrite ou orale concernant le produit est exclue sauf si une telle responsabilité est expressément acceptée par ailleurs, sauf en cas de dommage corporels ou mortels dus à notre négligence et sauf au titre des dispositions légales en matière de responsabilité des produits.

Pour des produits livrés par Henkel Corporation, Resin Technology Group, Inc., ou Henkel Canada Corporation, l'exclusion de responsabilité suivante est applicable :
Les données contenues dans ce document sont fourniers à titre d'information seulement et sont considérées comme fiables. Nous ne pouvons pas assumer la responsabilité de résultats obtenus par des tiers à partir de méthodes sur lesquelles nous n'avons aucun contrôle. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation à son besoin de toute méthode de production décrite dans ce document, et de mettre en œuvre toutes les mesures qui s'imposent pour la protection des personnes et des biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et de l'utilisation des produits. En fonction de ce qui précède, **Henkel dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de produits de Henkel. Henkel dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.**
La présentation dans ce document de processus ou de composition ne doit pas être interprétée comme le fait qu'ils sont libres de tous brevets détenus par des tiers ainsi que comme une licence de brevet détenue par Henkel pouvant couvrir de tels procédés ou compositions. Nous recommandons ici à l'utilisateur potentiel de vérifier par des essais l'application envisagée avant de passer à une application répétitive, les données présentées ici ne servant que de guide. Ce produit peut être couvert par un ou plusieurs brevets ou licences ou demandes de brevet tant aux USA que dans d'autres pays.

Utilisation des marques
Sauf indications contraires, toutes les marques citées dans ce document sont des marques déposées par Henkel Corporation aux Etats-Unis et ailleurs. ® indique une marque déposée auprès de U.S. Patent and Trademark Office.

Graphonic